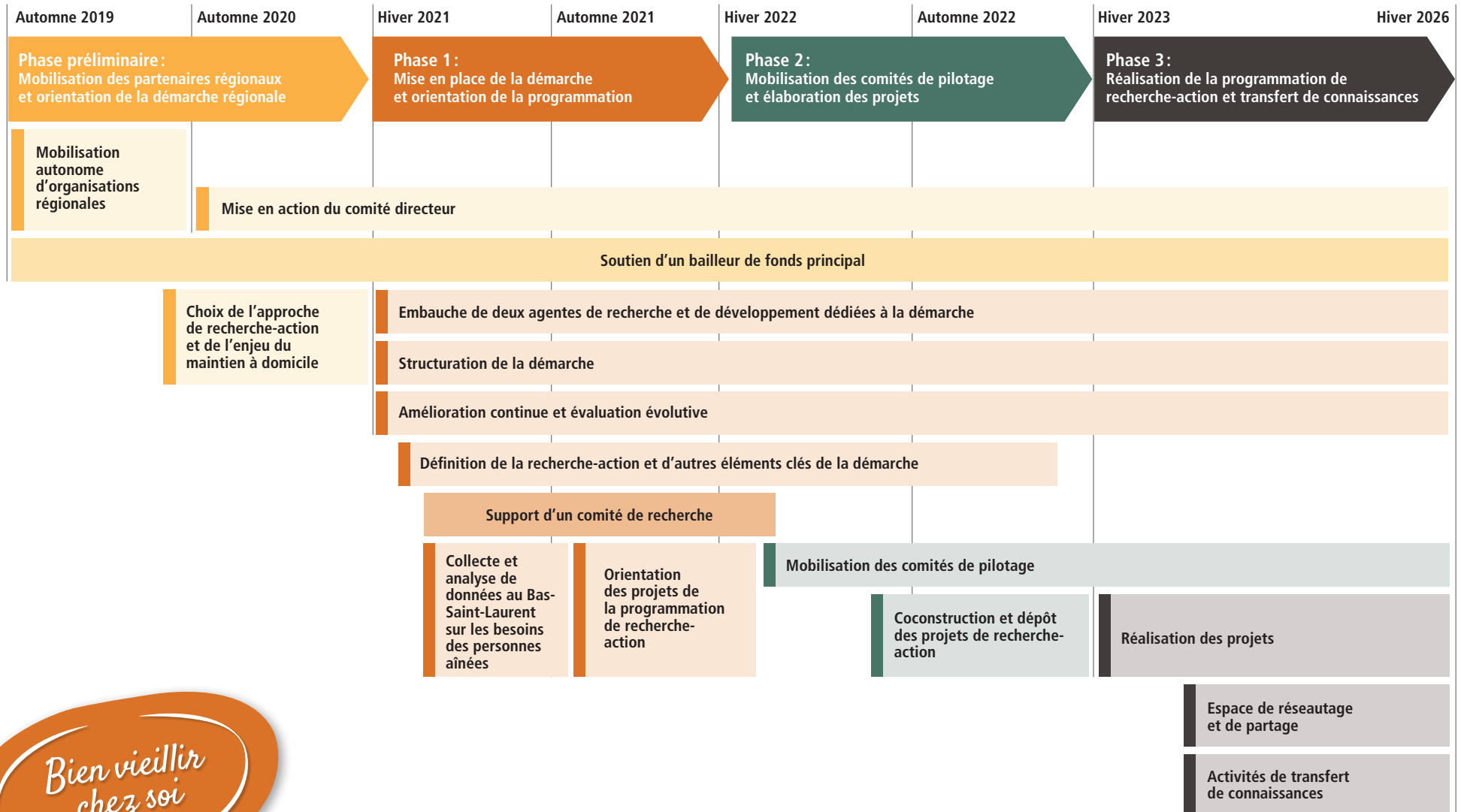


Démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi* au Bas-Saint-Laurent

Vue d'ensemble des éléments clés de sa mise en place

La démarche régionale de recherche-action vise à permettre aux personnes âgées du Bas-Saint-Laurent de vivre le plus longtemps à domicile et dans leur communauté en innovant et en adaptant l'offre de services intersectorielle. Une importante mobilisation de personnes représentant des organisations communautaires et institutionnelles, des personnes œuvrant dans le secteur de la recherche et des personnes âgées travaillent ensemble depuis 2019 pour coconstruire des solutions adaptées aux réalités bas-laurentiennes. Consulter le [site internet](#) de la démarche pour plus d'information.

L'information ici présentée est une synthèse du document *Mise en place d'une démarche régionale de recherche-action : processus et apprentissages*¹ qui présente une description détaillée de chacune des trois premières phases réalisées ainsi que des conditions gagnantes et défis observés.



Démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi* au Bas-Saint-Laurent

Principales conditions gagnantes et défis rencontrés



	Phase préliminaire : Mobilisation des partenaires régionaux et orientation de la démarche régionale	Phase 1 : Mise en place de la démarche et orientation de la programmation	Phase 2 : Mobilisation des comités de pilotage et élaboration des projets
CONDITIONS GAGNANTES	<ul style="list-style-type: none"> A. Leadership d'organisations régionales pour favoriser des actions concrètes et structurantes. B. Volonté des partenaires de favoriser le développement de services innovants et structurants pour permettre aux personnes âgées de bien vieillir chez elles. C. Perspective de soutien financier d'un bailleur de fonds principal, qui contribue à activer des partenariats. D. Création d'un comité directeur régional rassemblant plusieurs réseaux et organisations clés. E. Idéation d'une démarche à l'image de l'ensemble des réalités du territoire bas-laurentien. F. Adoption d'une approche de recherche-action, un processus de coconstruction pour mettre en place des services tout en créant de la connaissance. G. Choix d'impliquer des personnes expertes de vécu pour intégrer la réalité de personnes âgées en continu. H. Identification d'un mandataire régional ayant la capacité de mobiliser plusieurs organisations et réseaux, d'impliquer les ressources humaines nécessaires et d'assurer la confiance régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Embauche de deux agentes régionales de recherche et de développement dédiées au projet. B. Mise en place d'un comité de recherche pour traiter des aspects scientifiques C. Réalisation d'une revue de littérature exploratoire permettant l'identification de sept thématiques propres au <i>Bien vieillir chez soi</i> D. Démarche rigoureuse de collecte et d'analyse de données bas-laurentiennes pour mieux connaître les réalités et besoins des personnes âgées E. Élaboration d'un cadre de référence rassemblant les balises liées à la gouvernance, à l'approche et à la programmation de recherche-action F. Présence d'une intention d'amélioration continue dès le début de la phase 1, appuyée par une démarche d'évaluation évolutive. G. Accès à un financement important pour la réalisation des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Mobilisation de partenaires concernés et motivés par les orientations pour former les comités de pilotage. B. Stratégies de recrutement adaptées à chaque partenaire : représentant-es d'organisation, expert-es de vécu, chercheur-es. C. Développement d'un cadre de reconnaissance de la participation des expert-es de vécu. D. Grande implication de l'ensemble des membres des comités de pilotage au cours de l'élaboration des projets de recherche-action. E. Processus clair d'analyse des projets : grille d'analyse explicite et critères d'évaluation communiqués aux comités de pilotage. F. Accompagnement continu des comités de pilotage par le comité directeur, via les agentes régionales. G. Agilité des modes de rencontre (présentiel, virtuel ou hybride) pour favoriser la participation. H. Financement des projets facilitant le recrutement des chercheurs et représentants d'organismes.
DÉFIS	<ul style="list-style-type: none"> A. Pas encore de ressources dédiées à la démarche, ce qui a demandé un investissement important des partenaires régionaux. B. Appropriation de l'approche de recherche-action par certains partenaires régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Structuration d'une démarche d'envergure qui prend plus de temps que prévu. B. Démarche qui s'est clarifiée au fur et à mesure des discussions, ce qui demande du temps et une tolérance à « naviguer dans le flou ». C. Échéancier serré, avec de nombreuses tâches à réaliser dans de courts délais. D. Méthodologie pour prioriser en fonction des besoins, des innovations et du potentiel d'implantation au Bas-Saint-Laurent. E. Approche de recherche-action qui demande une bonne clarification des rôles de chacun et une structure adaptée. F. Bien arrimer la vitesse de la recherche et de l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> A. Rôles difficiles à bien définir lors du recrutement. B. Recrutement des expert-es de vécu (disponibilité, compréhension de la posture, technologies, etc.). C. Recrutement des chercheur-es (intérêt pour la recherche-action, le thème et le territoire du Bas-Saint-Laurent). D. Appropriation de l'approche de recherche-action et des concepts clés par les comités de pilotage demandant plus d'accompagnement que prévu. E. Différences de cultures organisationnelles et de postures (action, recherche et expertise de vécu). F. Maintien d'un équilibre entre l'action et la recherche dans le processus d'idéation. G. Veille à ce que les travaux des comités autonomes respectent les orientations de départ. H. Émergence d'enjeux imprévus au fur et à mesure de l'élaboration des projets et des ententes de financement, entraînant des délais parfois importants.